

**Saisine de l'autorité environnementale PACA  
pour un examen au cas par cas  
- Demande d'autorisation de défrichage  
pour le projet agroécologique du château de la Mole -**

**Annexe n°6 : localisation du projet par rapport à des sites  
Natura 2000 proches**

**Remarque : aucun site Natura 2000 n'est situé à proximité. Par conséquent, cette annexe est vierge.**